

FICHE FAIRE LE POINT

MÉTIERS ET PARCOURS PROFESSIONNELS

Le secteur des services à la personne abrite une grande diversité d'activités, tant du point de vue de la nature des services rendus (de l'assistance informatique à l'aide médico-psychologique) que de l'encadrement de ces métiers (certains très réglementés, d'autres moins). Cela a une conséquence directe sur la lisibilité de l'offre de certifications et de diplômes du secteur. Certains diplômes sont très connus et très répandus, comme le DEAVS (diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale du ministère chargé des affaires sociales), alors que d'autres sont moins connus, mais conduisent également à l'emploi (assistant(e) maternel(le)/garde d'enfants, IPERIA).

L'objectif de cette fiche est d'offrir une vision globale de la façon dont on accède aux métiers des services à la personne grâce aux certifications disponibles. Elle est conçue dans la droite ligne du *Guide des métiers et des certifications* édité par l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) en 2010.



EN SAVOIR +

- ➔ *Guide des métiers et des certifications*, ANSP 2010
- ➔ Rapport Asseraf
- ➔ Portail de l'alternance



LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS ET DES PARCOURS

Actuellement, 18 métiers sont répertoriés dans le champ des services à la personne au sein de 3 familles professionnelles : les métiers de la vie quotidienne, les métiers pour la famille et les personnes fragiles, et les métiers d'encadrement et de direction. Les certifications professionnelles conduisant à ces métiers sont nombreuses (près d'une soixantaine) pour des activités diversifiées et des niveaux de qualification variés : des intervenants au niveau V, CAP/BEP aux directeurs de structure de niveaux I ou II, licence et master. Les services à la personne regroupent des métiers variés qui proposent plusieurs approches de l'aide à domicile (l'assistance, l'aide, mais aussi le loisir et la communication) et favorisent ainsi les multicompetences. Les diplômes sont là pour reconnaître ces compétences acquises par la formation ou par l'expérience.

Associée à la mise en place de plus en plus de passerelles entre les diplômes, cette diversité permet aux intervenants de réaliser des parcours d'emploi variés, à la fois au sein du secteur et en dehors.

LES PASSERELLES D'EMPLOI



Référentiel professionnel interministériel des services à la personne (SAP).

(Source : P. de Rozario (rapporteur des travaux), 2009, G. Asseraf, « Pour une simplification des certifications dans le champ des services aux personnes fragiles ». Rapport au Premier ministre, Paris : CNCP, pp. 17-18.)



TABLEAUX DE CORRESPONDANCE ENTRE LES MÉTIERS ET LES DIPLÔMES

Nomenclature nationale des niveaux de qualification représentés par les diplômes (1959)

- Niv. V > Niveau CAP/BEP
- Niv. IV > Niveau Baccalauréat
- Niv. III > Niveau BTS/DUT
- Niv. II > Niveau licence
- Niv. I > Niveau master et au-delà

Les métiers et les diplômes qui leur correspondent sont présentés à partir de 4 domaines d'activité, avec quelques illustrations (la liste complète figure dans le *Guide des métiers et des certifications*) :

- 1) les métiers d'appui aux personnes âgées et handicapées ;
- 2) les métiers de garde d'enfants ;
- 3) les métiers d'entretien de la maison ;
- 4) les autres métiers d'appui à la vie quotidienne.

1/ MÉTIERS D'APPUI AUX PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Le public des personnes âgées ou handicapées nécessite des intervenants spécifiquement formés à leur prise en charge, capables de communiquer avec elles et de les accompagner dans leur quotidien, de façon beaucoup plus autonome qu'en maison de retraite ou en établissement hospitalier.

Les professionnels qui s'occupent des personnes âgées ou handicapées peuvent viser plusieurs perspectives de carrière : continuer dans les services à la personne afin d'accéder à des postes de responsables de secteur ou d'intervenants référents auprès des autres intervenants (encadrement de proximité) ; poursuivre dans les organisations du secteur sanitaire ou social (maison de retraite, hôpital, logement ou foyer pour personnes âgées...) grâce à un diplôme d'aide médico-psychologique, d'aide-soignant(e) ou d'infirmier(ère), par exemple.

Métiers	Titres et diplômes
<p>Accompagnateur(rice) à la mobilité Lorsque l'on n'est pas en mesure de se déplacer seul, faire appel à un(e) accompagnateur(rice) à la mobilité permet de rester autonome et de poursuivre ses activités quotidiennes.</p>	<p>Pour l'accompagnement à la mobilité, aucun diplôme spécifique n'est requis. Le permis de conduire est indispensable en cas d'utilisation de son véhicule ou de celui du particulier.</p>
<p>Aide médico-psychologique À la frontière entre l'éducatif et le soin, l'aide médico-psychologique accompagne au quotidien les personnes les plus dépendantes. Son objectif : leur procurer confort et bien-être.</p>	<p>Niv. V - Diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP) Niv. IV - Diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME)</p>
<p>Auxiliaire de vie sociale Aider, accompagner, être à l'écoute de la personne qui ne peut plus assumer seule les actes de sa vie quotidienne, tel est le rôle de ce professionnel apprécié des familles, des personnes âgées, handicapées ou malades. Savoir écouter, être discret et dynamique, aider les gens sans faire les choses à leur place, c'est-à-dire repérer leurs besoins et leurs capacités à agir seul et les stimuler. Il faut aussi se montrer résistant, physiquement et psychologiquement, car on peut parfois être confronté à des situations difficiles.</p>	<p>Niv. V - BEP Carrières sanitaires et sociales Niv. V - Assistant(e) de vie aux familles (ADVFF) Niv. V - Auxiliaire de gérontologie Niv. V - Assistant(e) de vie dépendance Niv. V - Mention complémentaire Aide à domicile Niv. V - Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)</p>
<p>Employé(e) familial(e) Chargé(e) des tâches ménagères du domicile, il/elle peut également s'occuper d'enfants comme de personnes âgées. Un métier de contact pour ce professionnel très autonome dans son travail.</p>	<p>Niv. V - CAP Assistant(e) technique en milieu familial et collectif Niv. V - Employé(e) familial(e) Niv. IV - Baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires</p>
<p>Opérateur(rice) de téléassistance 24h/24, grâce au service de téléassistance, une personne âgée, malade ou simplement isolée est reliée à un(e) opérateur(rice) qui l'écoute, la rassure, la conseille et l'oriente vers d'autres professionnels, ou déclenche une alerte en cas de problème.</p>	<p>Pas de diplôme requis pour ce métier. De nombreuses formations sont proposées par les professionnels du secteur en lien avec les centres de téléassistance. Des notions de secourisme sont également un plus.</p>

<p>Technicien de l'intervention sociale et familiale Ce professionnel intervient auprès des familles et des personnes qui traversent des difficultés passagères. Son objectif est de préserver leur autonomie et de les soutenir en les aidant dans leur quotidien.</p>	<p>Niv. IV - Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)</p>
--	---

2/ MÉTIERS DE GARDE D'ENFANTS

La garde d'enfant à domicile peut s'effectuer dans plusieurs cadres : au domicile des parents – auxiliaire de vie, garde d'enfant – ou au domicile du (de la) garde d'enfants – assistant(e) maternel(le).

Être assistant(e) maternel(le) chez soi est une solution qui attire beaucoup d'intervenants, car elle permet d'accueillir des enfants à son domicile et de s'occuper de ses propres enfants.

D'autres perspectives de carrière existent dans le milieu de la petite enfance, notamment en structure de type crèche, grâce au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture.

Métiers	Titres et diplômes
<p>Auxiliaire de vie sociale L'auxiliaire de vie sociale peut également intervenir auprès d'enfants, même si sa vocation première sera de s'occuper de personnes âgées ou handicapées. Les principaux diplômes correspondant à ce métier incluent des modules spécifiques pour la prise en charge de la petite enfance.</p>	<p>Niv. V - BEP Carrières sanitaires et sociales Niv. V - Titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles (ADVF) Niv. V - Mention complémentaire Aide à domicile Niv. V - Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)</p>
<p>Garde d'enfant à domicile Le métier de garde d'enfant à domicile permet aux familles qui le souhaitent de faire garder leur enfant chez eux, dans leur environnement quotidien. C'est aussi une alternative à la garde en structures collectives.</p>	<p>Niv. V - CAP Petite enfance Niv. V - Diplôme d'État d'assistant(e) familial(e) (DEAF) Niv. V - Assistant(e) maternel(le)/garde d'enfants Niv. III - Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)</p>
<p>Employé(e) familial(e) Chargé(e) des tâches ménagères du domicile, il/elle peut également s'occuper d'enfants comme de personnes âgées. Un métier de contact pour ce professionnel très autonome dans son travail.</p>	<p>Niv. V - CAP Assistant(e) technique en milieu familial et collectif Niv. V - Employé(e) familial(e) Niv. IV - Baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires Niv. IV - Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (option A : à domicile)</p>

<p>Technicien de l'intervention sociale et familiale Ce professionnel intervient auprès des familles et des personnes qui traversent des difficultés passagères. Son objectif est de préserver leur autonomie et de les soutenir en les aidant dans leur quotidien.</p>	<p>Niv. IV - Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)</p>
--	---

3/ MÉTIERS D'ENTRETIEN DE LA MAISON

L'entretien de la maison est un champ d'intervention très important, qui recouvre l'entretien du cadre de vie, le ménage, l'aide à l'approvisionnement et à l'alimentation, le jardinage, de petites réparations... Il faut noter que beaucoup de métiers cités jusqu'ici (notamment auxiliaire de vie sociale) incluent l'entretien du domicile des personnes aidées.

Métiers	Titres et diplômes
<p>Agent d'entretien de petits travaux et de jardins Quand on n'a plus le temps, la santé ou l'envie de le faire soi-même, faire appel à un agent d'entretien pour jardiner ou bricoler, permet de maintenir un intérieur et un jardin agréables.</p>	<p>Aucun diplôme ou titre n'est requis. Une personne qualifiée dans le domaine du jardinage ou de l'entretien peut être un plus pour exercer ce métier. Concernant le jardinage, il existe des titres d'artisan paysager.</p>
<p>Employé(e) de ménage à domicile Faire le ménage chez un particulier implique des compétences: choisir les bons produits, connaître les techniques d'entretien et de repassage, savoir organiser son travail...</p>	<p>Niv. V - Titre professionnel Agent(e) de propreté et d'hygiène</p>
<p>Employé(e) familial(e) Chargé(e) des tâches ménagères du domicile, il/elle peut également s'occuper d'enfants comme de personnes âgées. Un métier de contact pour ce professionnel très autonome dans son travail.</p>	<p>Niv. V - CAP Assistant(e) technique en milieu familial et collectif Niv. V - Employé(e) familial(e) Niv. IV - Baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires Niv. IV - Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (option A: à domicile)</p>

4/ AUTRES MÉTIERS DE L'APPUI À LA VIE QUOTIDIENNE

Les services au domicile incluent d'autres activités et métiers que l'entretien du domicile et l'aide des personnes fragiles. La liste ci-dessous en décrit quelques-uns.

Métiers	Titres et diplômes
<p>Agent de surveillance du domicile Surveiller une maison quand ses occupants sont absents ou en vacances, nourrir les animaux de compagnie, arroser les plantes, relever le courrier et veiller à ce que l'électricité et la plomberie fonctionnent correctement relèvent des missions de l'agent de surveillance du domicile.</p>	<p>Pour la surveillance du domicile, aucune certification, habilitation ou agrément spécifiques ne sont exigés. Il existe néanmoins une certification pertinente : Niv. V - Surveillant(e)-visiteur(euse) de nuit en secteur social et médico-social</p>
<p>Assistant(e) administratif(ve) à domicile Tout le monde n'est pas également armé pour faire face aux contraintes administratives. Certains s'en sortent avec aisance et organisation, d'autres de façon brouillonne, quand d'autres encore perdent pied ou, parfois, manquent simplement de temps. Quand le courrier s'entasse et que les liens avec l'administration se distendent, l'assistant(e) administratif(ve) à domicile est un soutien appréciable.</p>	<p>Niv. II - Licence professionnelle Intervention sociale, option Écrivain public assistant en démarches administratives et en écritures privées</p>
<p>Assistant(e) informatique et Internet à domicile L'informatique et l'Internet, c'est bien quand ça marche. Pour les non-initiés, cela peut devenir rapidement un véritable casse-tête. La solution: appeler un(e) assistant(e) qui se déplace à domicile.</p>	<p>Niv. V - Assistant(e) informatique et Internet à domicile Niv. IV - Titre professionnel Conseiller(ère) et assistant(e) en technologies de l'information et de la communication</p>
<p>Cuisinier(ère) à domicile Un anniversaire à organiser chez soi, des repas que l'on ne peut pas préparer pour cause d'âge ou de handicap, des parents débordés par leur travail: 3 cas de figure très différents, mais une solution identique: faire appel à un(e) cuisinier(ère) à domicile qui se charge de tout.</p>	<p>Pour la confection des repas, aucun diplôme spécifique n'est requis, mais il existe de nombreuses formations de tous niveaux dans le domaine de la restauration. Pour les personnes dépendantes, plusieurs diplômes des services à la personne attestent de compétences en conservation des aliments, connaissance des régimes, hygiène alimentaire, etc.</p>
<p>Enseignant(e) à domicile Pour l'épanouissement de chacun et le soutien scolaire si nécessaire, l'enseignant(e) à domicile propose, de manière personnalisée, des cours dans divers domaines: langues étrangères, cuisine, langue des signes, musique...</p>	<p>Pour donner des cours à domicile, il est nécessaire de justifier d'une compétence avérée dans la matière enseignée.</p>
<p>Livreur à domicile Livrer des courses, des repas chauds ou des journaux pour des personnes qui, soit par manque de temps, soit parce qu'elles sont en perte d'autonomie, ne peuvent pas se les procurer, telles sont les missions du livreur à domicile.</p>	<p>Pour la livraison des repas et des courses de toutes natures, aucun diplôme spécifique n'est requis. Le permis de conduire est un plus, mais il n'est pas toujours obligatoire.</p>

5/ MÉTIERS D'ENCADREMENT ET DE DIRECTION

Des emplois de direction et d'encadrement sont proposés par le secteur et sont appelés à se développer.

Métiers	Titres et diplômes
<p>Directeur de structure Le directeur de structure définit les axes stratégiques pour développer son organisme. Il fait connaître sa structure et les actions menées, initie des partenariats, notamment auprès des collectivités et de l'État, afin d'obtenir des financements. Il manage son équipe, avec souvent des fonctions étendues (recrutement, organisation, administration...).</p>	<p>Niv. II - Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'une unité d'intervention sociale (CAFERUIS) Niv. II - Licence professionnelle Intervention sociale, spécialité Coordonnateur secteur gérontologique Niv. II - Responsable d'organismes sociaux Niv. II - Responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire Niv. I - Master en Management, spécialité Management des organisations sociales Niv. I - Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) Niv. I - Directeur des établissements sanitaires et sociaux (GESS) Niv. I - Directeur des structures d'actions sociales et médico-sociales Niv. I - Directeur d'établissement de l'intervention sociale Niv. I - Gestionnaire d'établissements médicaux et médico-sociaux Niv. I - Manager de structures sanitaires et sociales Niv. I - Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)</p>

<p>Responsable de secteur Le responsable de secteur organise la prestation chez le particulier, évalue les besoins de la personne et veille au bon déroulement et à la qualité des services rendus. Manager, il recrute et encadre les personnels intervenants, définit le périmètre de l'intervention et accompagne les intervenants lors de la première mission, les recadre si besoin. Il gère le planning et les changements d'intervention.</p>	<p>Niv. III - BTS Services et prestations en secteur sanitaire et social (SP3S) Niv. III - BTSA Développement, animation des territoires ruraux Niv. III - DUT Carrières sociales Assistance sociale Niv. III - Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) Niv. III - Diplôme d'État d'assistant(e) de service social (DEASS) Niv. II - Licence professionnelle Santé, spécialité Cadres fonctionnels des établissements sociaux et médico-sociaux Niv. II - Licence professionnelle Intervention sociale, spécialité Coordonnateur et gestionnaire d'équipes, de projets et de services gérontologiques Niv. II - Licence professionnelle Management des organisations, option Gestion d'établissements sanitaires et sociaux) Niv. I - Responsable d'unités et d'actions sociales</p>
<p>Assistant(e) coordinateur(rice) Selon la taille de l'organisme, le responsable de secteur sera secondé par un(e) ou plusieurs assistants(es) de secteur en charge des plannings et des relations avec les clients et les intervenants.</p>	<p>Niv. IV - BTA, option Commercialisation et services, spécialité Services en milieu rural Niv. IV - Coordinateur du cadre de vie en secteur sanitaire et social Niv. III - BTS Économie sociale et familiale (ESF) Niv. III - Conseiller en économie sociale et familiale (DECSF) Niv. III - Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DETS) Niv. II - Licence professionnelle Intervention sociale, option Soutien et accompagnement à la personne en éducation et en formation Niv. II - Licence professionnelle Intervention sociale, spécialité Ingénierie gérontologique et sociale Niv. II - Licence professionnelle Intervention sociale, option Économie sociale</p>